



MJC de BUSSIÈRES

42510 Bussières – tél. : 04 77 27 39 60

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Vendredi 29 Mars 2019 à 18h30

Étaient présents : physiquement ou via pouvoir : **28 votants**

1/ Rapport Moral (cf document joint) par Delphine Dalex-Baroux, Présidente

- Dans une période de défis sociaux, l'engagement est nécessaire
- 50 % d'activités hebdomadaires en moins en cette rentrée 2018
- Fréquentation en très nette baisse pour le centre de loisirs de Bussières en 2018
- Développement des collectifs citoyens
- La dureté et la réalité des choix à faire en tant qu'employeur associatif
- Favoriser l'employabilité de nos salariés et miser sur la formation
- Remerciements à tous ceux qui œuvrent et/ou qui ont œuvré au fonctionnement et à l'évolution de la MJC.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

2/Présentation du rapport d'activités (cf document joint) saison de Septembre 2017 à Septembre 2018

- **L'enfance-Jeunesse : Centre de Loisirs multi sites Bussières – Balbigny pour les 3-17 ans dirigé par Candice Malavieille (Directrice ALSH)**

L'ALSH : 233 inscrits aux accueils de loisirs à l'année, une moyenne de 19 enfants présents par jour sur chaque site à chaque « petites vacances », les familles fréquentant les accueils de loisirs viennent d'une 15 aine de communes voisines.

Les nouveautés fonctionnent :

- Trappeurs de rien : Projet 8-10 ans
- Activités à la carte tous les vendredis après midi des vacances
- L'ouverture de l'accueil de loisirs de Balbigny le mercredi en journée : en moyenne 17 enfants inscrits
- Les soirées famille (3 dans l'été) : astro/ciné plein air/ débats

L'équipe encadrante représente 6 animateurs embauchés minimum par période de vacances scolaires (stagiaires BAFA et parfois des jeunes non qualifiés) soit 27 jeunes qui ont travaillé à la MJC sur la saison 2017/2018 et 73 jours de formation.



- **La jeunesse** (Candice Malavieille)
- Le secteur jeune à la MJC : 28 inscrits contre 44 l'an dernier, 1 Programme d'activités dédié à chaque vacances scolaires, des camps, des stages, des soirées spectacles...
- 4 animations jeunesse hors les murs dans tout le département de la Loire
- **La vie de la Maison :**
 - 12 Activités Hebdomadaires regroupant 125 personnes.
 - 15 Stages « découverte »
 - 15 animations locales
 - L'AMAP distribue une quarantaine de paniers par semaine

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité.

3/ Compte de résultats et Bilan (cf documents joints) par Emmanuelle ROY

- Validation des comptes pour l'année 2018 via un cabinet comptable assermenté
- Compte de résultat : -9441,10 euros (déficit)
- Présentation de la répartition des charges et des produits sous forme de graphiques

Pour la saison 2018/2019 : Maintien des 5 tarifs d'adhésion à l'identique (individuel, famille, jeunes, Amap, réseau) : Adhésion Individuelle : 15€ / Adhésion Familiale : 20€ / Adhésion Secteur Jeunes : 6€ / Adhésion Réseau : 2€ / Adhésion Amap : 20€

Le compte de résultats et le bilan sont approuvés à l'unanimité.

4/ Election des membres du Conseil d'Administration

Démission d'un membre du CA de la MJC : Christine DUMAS

Nouveaux candidats au poste d'administrateur :

Agnès LOMBARD

Annick COUPAT

Pas d'autres candidats dans l'Assemblée.

Renouvellement par 1/3 obligatoire (au bout de 3 ans de mandat) des membres déjà élus du CA : tirage au sort des administrateurs sortants lors du CA du 14 Janvier 2019 :

Emmanuelle ROY : Candidate à sa propre succession au poste de Trésorière.



Election de nouveau Conseil d'Administration de la MJC (Élection à main levée)

Virginie PELLIER
Yvan GAYET
Fabienne MAUGE
Delphine DALEX-BAROUX
Véronique VAUDAN

Emmanuelle ROY
Gwendoline DAVAINÉ
Agnès LOMBARD
Annick COUPAT

Membres de droit : Paul Giraudier, Georges Suzan, Régine VERTAURE (Mairie de Bussières 1 voix), Cécile POYET (AD des MJC de la Loire)

Ce Conseil d'Administration est élu à l'unanimité.

Prises de parole :

- M. Paul Giraudier (1^{er} adjoint au Maire de Bussières)
- Mme Carine Etis (Administratrice représentante de l'AD des MJC de la Loire)
- Mme Isabelle Mollon (Conseillère Municipale à St Marcel de Félines)

Fin de la séance à 20h00
Partage du verre de l'Amitié

Pour valoir ce que de droit, Bussières le 5 Avril 2019

Delphine Dalex-Baroux - Présidente